



LE PATRIMOINE AUTREMENT DIT
Construire de la valeur dans
l'agglomération



DÉBAT RÉTROPROSPECTIF
de décembre 2009
Compte-rendu
par Bruno DELAS

« LE PATRIMOINE AUTREMENT DIT Construire de la valeur dans l'agglomération »

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

8h30 - accueil

9h-9h15 Patrimoine et développement métropolitain

Nadine Gelas, Vice présidente du Grand Lyon en charge des activités de création et industries créatives ; manifestations culturelles de rayonnement de l'agglomération

Présentation de la journée par Denis Bernadet, Animateur du débat

9h15-9h20 Film 1 - réalisateur Vartan Ohanian

9h20-9h40 Entrée en matière : « Bornage » du champ patrimonial :

« Le patrimoine vivant »

Alain Marinos, Inspecteur général de l'architecture et du patrimoine.

9h40-9h45 Intervention artistique

9h45-10h25 Première étude de cas : le patrimoine bâti

Illustration : le Site historique de Lyon inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

« Construire de la valeur en puisant des ressources dans l'histoire »

Intervenant n°1 : « le site historique de Lyon un patrimoine de l'humanité inscrit sur l'évolution tournée vers l'avenir »

Didier Repellin, Architecte en chef des monuments historiques.

Intervenant n°2 : « Promoteurs destructeurs ? »

Henri Guitemacher, Gérant de la Société Auxiliaire de la construction immobilière (AXCI) - Président d'honneur de la Fédération des promoteurs constructeurs de France

Intervenant n°3 : « Du patrimoine de l'humanité au territoire de l'urbanité »

Bruno Delas, Directeur de projet Mission site historique de Lyon/Mission culture Grand Lyon.

Débat avec la salle - Témoin ressource, Pascale Tridon, Agence d'urbanisme

10h25-10h30 Film 2 - réalisateur Vartan Ohanian

10h30-11h10 Deuxième étude de cas : le patrimoine naturel

Illustration : le Parc de la Feyssine

« Construire de la valeur en recherchant l'équilibre entre l'homme et la nature »

Intervention 1 : « La nature urbaine ou la transformation silencieuse : les berges de l'Anneau Bleu »

Guerric Péré, Paysagiste, Directeur général du Bureau Ilex Paysages et Urbanisme, concepteur du parc de la Feyssine.

Intervention 2 : « La nature en ville : acteur, enjeu et valeur pour la collectivité »

Frédéric Ségur, Grand Lyon, Direction de la voirie, Responsable de l'unité « Arbres et paysages ».

Intervention 3 : « La Feyssine, un lieu de concertation, d'éducation et de protection »

Frédérique Resche-Rigon, directrice FRAPNA Rhône.

Débat avec la salle - Témoin ressource, **Pascale Tridon**, Agence d'urbanisme
11h10-11h15 Film 3 - réalisateur **Vartan Ohanian**

11h15-11h55 Troisième étude de cas : le patrimoine - 3 -

Illustration : le Carré de soie

« Construire de la valeur en cultivant l'esprit des lieux »

Intervention n°1 : « Patrimoine immatériel, mémoire sociale, identités territoriales : de quoi parlons-nous ? »

Xavier de La Selle, Directeur du Rize, Centre mémoires et société de Villeurbanne.

Intervention n°2 : « Recherche racines désespérément »

José Bérenguer, Président du Cercle de la Soie Rayonne.

Intervention n°3 : « Les enjeux de la mémoire dans le projet urbain et la production de la ville »

Patrick Clancy, Directeur Territoires et Planification, Grand Lyon

Débat avec la salle - Témoin ressource, **Pascale Tridon**, Agence d'urbanisme

11h55-12h05 Intervention artistique

12h05-13h30 Buffet

13h30-13h35 Film 4 - réalisateur **Vartan Ohanian**

13h35-14h05 Première étude de cas

« Concilier conservation et développement, l'exemple du CAIRE »

Francesco Siravo, Aga Khan trust for culture.

14h05-14h35 Deuxième étude de cas

« Pensez avant d'agir. La réaffectation du patrimoine industriel »

Adriaan Linters, Secrétaire Général de European Federation of Associations of Industrial and Technical Heritage (EFAITH).

14h35- 14h50 Débat avec la salle

14h50-14h55 Film 5 - réalisateur **Vartan Ohanian**

14h55-15h50 Le patrimoine, une thématique à partager pour la gestion et le développement du territoire métropolitain

Nadine Gelas, **Jacky Darne**, **Gilles Buna**, **Jean-Michel Daclin**, Vice-présidents Grand Lyon, **Georges Képénékian**, Adjoint au maire Lyon

15h50-16h05 Débat avec la salle

16h05-16h10 Intervention artistique

16h10-16h40 Intervention conclusive des grands témoins

André Micoud, Directeur de recherche au CNRS.

Philippe Dujardin, Politologue, Conseiller scientifique du Grand Lyon DPSA.

16h40- 16h50 Clôture

Jean-Yves Latournerie, Directeur général du Grand Lyon

17h Cocktail à la veille des fêtes de fin d'année

INTRODUCTION

Dans le cadre du 40^e anniversaire de la Communauté urbaine de Lyon, élus, scientifiques et experts se sont réunis le mercredi 16 décembre 2009 pour débattre des enjeux liés au patrimoine. Dans un contexte où la prise en compte du patrimoine devient essentielle dans la modélisation de la ville, il apparaît pertinent de revenir sur l'évolution du regard porté sur le patrimoine au fil des quarante dernières années. **Nadine Gelas** introduit d'ailleurs le débat en considérant que « dans une conception élargie du patrimoine, le Grand Lyon, même s'il évoque aujourd'hui plutôt la voirie, la propreté, le logement, a été et est toujours confronté à ce patrimoine à travers les politiques qu'il conduit ». La récente prise de compétence du Grand Lyon de la coordination des Journées Européennes du Patrimoine en 2005 illustre ce rapprochement croissant entre projets urbains et patrimoine.

Dès lors, il convient de se rassembler pour réfléchir à la manière de construire des projets patrimoniaux pérennes et porteurs de valeur pour l'agglomération. Etablir une stratégie cohérente implique de réunir autour de la table des profils variés. C'est pourquoi, cette table ronde a regroupé aujourd'hui à la fois des urbanistes, des architectes, des paysagistes, des professionnels de l'aménagement du territoire, des acteurs culturels, des scientifiques, des représentants des milieux associatifs et politiques. Par ailleurs, engager un récit d'agglomération autour du patrimoine nécessite un regard ouvert et attentif à toutes ses dimensions : du patrimoine bâti, au patrimoine paysager, industriel, et jusqu'au patrimoine immatériel. Ce débat a ainsi été structuré pour faire parler le patrimoine dans une perspective élargie.

Comment le patrimoine peut-il être un atout, une ressource pour l'agglomération ? Comment concilier respect du patrimoine et développement urbain ? Certaines règles peuvent-elles être énoncées ? La richesse des interventions a permis d'éclairer ces questions. Nous présenterons ici les principales idées avancées en deux points :

- Construire de la valeur dans l'agglomération : Le patrimoine comme une composante dynamique de l'urbanité.
- Construire de la valeur dans l'agglomération : Penser avant d'agir, pour faire émerger une culture partagée du patrimoine.

Bruno DELAS

1. Penser le patrimoine comme une composante dynamique de l'urbanité

Depuis sa création et sa définition au moment de la Révolution française, la notion de patrimoine n'a cessé de s'élargir. De nouvelles responsabilités apparaissent alors : il ne s'agit plus seulement de penser le patrimoine dans une logique de conservation mais dans un cadre plus large, celui du développement urbain. Une responsabilité portée et affichée par la Communauté urbaine aujourd'hui : « Le Grand Lyon construit le patrimoine en fabriquant nos villes et nos agglos » affirme Nadine Gelas en lançant le débat.

Le patrimoine, qu'il soit bâti, naturel, ou immatériel, peut alors être saisi comme une opportunité, un point de départ pour fonder un projet solide pour l'urbanité. Explications et illustrations.

Vers un plan de « développement du patrimoine »

Dès l'introduction du débat, un constat est posé et semble faire consensus : tous les acteurs s'accordent sur l'évolution de la notion de patrimoine ces dernières décennies dans une logique d'élargissement, passant « du patrimoine statique au patrimoine dynamique » (Didier Repellin, architecte en chef des monuments historiques). Didier Repellin explique ainsi comment, alors qu'à sa création le système de protection considérait uniquement les « grands monuments », « grands temples », il est peu à peu passé du patrimoine bâti au patrimoine naturel, au patrimoine immatériel, celui de la mémoire ouvrière et des savoir-faire, pour enfin englober le patrimoine à des villes entières.

C'est d'ailleurs ce contexte évolutif propre aux années 1980 qui a valu à Lyon son classement à l'Unesco. « A Lyon, il n'existe pas de patrimoine magique, universel et exceptionnel au sens de la définition de l'Unesco. Néanmoins on peut relever des éléments significatifs : les deux collines, les deux fleuves, et un confluent. Le centre-ville ne s'est pas reconstruit par-dessus et sur lui-même au fur et à mesure ; Lyon a cette particularité de pouvoir différencier le centre romain sur la colline de Fourvière, le centre médiéval dans le Vieux Lyon, celui de la renaissance et de la période classique sur la presqu'île, le centre XIX^e à la préfecture et le XX^e à la Part-Dieu. On a donc une lecture possible de toutes les strates historiques. Ce qui illustre une vitalité particulière : on apprend à rebondir sur chaque période. On ne reconstruit pas par-dessus mais on crée successivement, en pérennisant les savoir-faire. C'est pour cette visibilité de l'évolution urbaine que Lyon a été classée. Lyon a cette originalité d'être la ville des styles digérés ».

Face à ce constat d'une vision élargie du patrimoine du monument à ses abords, Alain Marinos, Inspecteur général de l'architecture et du patrimoine, pose la question de la limite de la reconnaissance patrimoniale. En effet, « cette demande de protection croissante crée un problème aujourd'hui de saturation des outils de protection à notre disposition ». Alain Marinos cite par exemple une pratique qui se généralise de plus en plus, celle de créer des Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) qui couvrent l'ensemble d'une commune ou de plusieurs communes. Or, « ce n'est pas en accumulant les sites classés et autres protections que l'on aura une politique coordonnée sur l'ensemble du territoire » précise Alain Marinos.

Par conséquent, de nouveaux outils sont donc à inventer pour le patrimoine, dans un cadre plus global que celui de la simple protection. Les acteurs du débat partagent alors l'idée selon laquelle il est nécessaire de créer un cadre de gestion du patrimoine sur l'ensemble du territoire, via les directives territoriales d'aménagement notamment. On parle désormais

non pas de plan de protection ou de conservation mais de plan de « développement du patrimoine » pour citer **Didier Repellin**. Le patrimoine vu comme levier de développement, c'est le parti pris par la mission Site Historique de la ville de Lyon suite au classement Unesco. La reconnaissance Unesco n'est pas perçue comme une fin en soi mais comme une responsabilité à porter. Il s'agit dès lors de « prendre en compte de nouveaux éléments de patrimoine hors du site historique, permettre une lecture culturelle de l'ensemble de la ville, de l'agglo, et pas du seul site classé. La notion de patrimoine ne doit pas être enfermée dans un écrin » affirme **Bruno Delas**, directeur de projet de la mission Site Historique.

Le « glissement » et l'élargissement du regard sur la notion de patrimoine implique donc également un « glissement » dans la manière de produire la ville. Pour **Pascale Tridon**, de l'Agence d'Urbanisme de Lyon, « les éléments du patrimoine, qu'ils soient bâtis ou naturels, doivent être considérés comme des éléments à part entière des projets d'urbanisme et de territoire ». En outre, **Alain Marinos** invite à repenser les équipes de travail sur les plans de patrimoine dans une logique de mixité, regroupant autant des architectes, des urbanistes, des ethnologues, des sociologues. Enfin, parmi les outils à mobiliser, le transfert de compétences et le partage d'expériences sont à privilégier. **Bruno Delas** parle ainsi de la pratique à diffuser du « réseautage », notamment à travers les villes historiques Unesco. De même, **Alain Marinos** rappelle la pertinence de prendre certains exemples en modèles, ceux des groupes de travail constitués à Brest et à Morlaix entre autres, qui représentent une manière innovante de lier urbanisme et patrimoine.

Plusieurs études de cas présentées au cours du débat illustrent cette manière de penser le patrimoine comme une composante dynamique et à part entière de l'urbanité. Ces études de cas concernent à la fois le patrimoine naturel et le patrimoine bâti des villes historiques.

Illustrations : Comment concilier préservation du patrimoine naturel et bâti, et régénération urbaine

Construire un projet d'intégration du patrimoine naturel dans une réflexion cohérente par rapport au développement urbain est une démarche qui ne date pas d'aujourd'hui. A partir du Second Empire, « la nature rentre dans la ville, un réseau de trame verte urbaine se crée avec parcs et squares », raconte **Frédéric Ségur**, responsable de l'unité « Arbres et Paysages » à la direction de la voirie du Grand Lyon. Les plantations urbaines actuelles constituent donc l'héritage de la politique menée au XIX^e siècle. Cette politique est liée à des enjeux à la fois sociaux, environnementaux et esthétiques. Il s'agit de favoriser l'accessibilité et la proximité de la nature pour les habitants, dans une perspective de démocratisation. Par ailleurs, la salubrité, la purification et l'ombrage sont des qualités recherchées grâce aux plantations à cette époque. Néanmoins, **Frédéric Ségur** rappelle que « l'histoire de la prise en compte du patrimoine naturel comme composante de l'urbain est faite de flux et de reflux ». Après la première guerre mondiale, une logique fonctionnaliste se développe où la nature est souvent absente. La végétation est alors perçue comme un obstacle à l'industrialisation et à l'exploitation des réserves foncières. Ce n'est qu'à partir des années 1990 qu'une réflexion politique se met en place suite à des revendications des habitants. **Frédéric Ségur** poursuit en montrant qu'aujourd'hui, la Communauté urbaine a pris conscience des enjeux environnementaux et cherche à entreprendre des « projets de reconquête de la nature dans la ville ».

Pourtant, intégrer la nature dans les politiques urbaines n'est pas sans complexité. **Frédéric Ségur** soulève l'une des principales difficultés : « L'équilibre à trouver entre ville et nature interroge sur un paradoxe, une approche qui paraît antagoniste entre densification urbaine et intégration volontariste de la nature ». Le Parc Naturel Urbain de la Feysine, construit sur une friche alluviale de 45 hectares au nord de Villeurbanne, semble avoir trouvé un compromis face à ce problème de « renaturation de la ville » (**Guéric Péré**, paysagiste, directeur général du bureau Ilex Paysages et Urbanisme, concepteur du Parc de la Feysine).

Le projet de ce parc urbain a été conçu à partir d'une concertation entre habitants, élus et associations. L'association FRAPNA Rhône s'est ainsi mobilisée pour défendre la vocation naturaliste, pédagogique et éducative du site en raison de sa faune et flore variées, explique sa directrice **Frédérique Resche-Rigon**. Pour elle, « l'histoire du parc de la Feyssine pourrait servir d'exemple pour fabriquer une ville durable et agréable. Ce pourrait être un lieu de réconciliation, multi usage ».

Ce premier exemple révèle donc le rôle que peut jouer le patrimoine naturel dans les politiques urbaines. Pour **Frédéric Ségur**, « la nature n'est pas seulement un élément de décor urbain, passif, statique. Elle constitue désormais un outil actif et dynamique non négligeable dans la ville, par rapport aux enjeux climatiques et de pollution. Intégrer la nature dans la ville comporte aussi un aspect transgénérationnel : c'est un enjeu par rapport à l'habitabilité et l'attractivité de la ville de demain ».

Dans un tout autre contexte, le projet du parc Al-Azhar au Caire, détaillé au cours du débat par **Francesco Siravo**, architecte italien spécialisé dans la préservation et la planification de la ville, fournit un modèle exemplaire de conciliation entre conservation du patrimoine bâti et naturel, et développement urbain dans les villes historiques. Ce projet est né en 1984, alors que la capitale égyptienne se trouvait confrontée à une situation de développement problématique : surpopulation et déclin de la qualité de l'habitat. La création d'un parc pour le Caire est alors projetée sur le site de Darassa, décrit par **Francesco Siravo** comme « un espace de trente hectares qui ressemblait à une terre à l'abandon, à proximité des remparts de l'ancienne Muraille ayyoubide, et qui est aujourd'hui une véritable attraction, avec plus d'un million de visiteurs par an ». L'espace du Parc Al-Azhar se situe juste à côté du quartier Darb el-Ahmar, district marqué par la pauvreté mais également très riche en art et architecture islamique. Pour **Francesco Siravo**, la réussite du projet tient à une démarche particulière : « partir de la restauration des monuments culturels pour ensuite étendre le plan d'action aux contextes économiques et urbains, c'est-à-dire utiliser la revitalisation des monuments historiques comme un stimulant social et économique. La conservation du patrimoine des villes historiques doit être perçue comme une opportunité pour résoudre les problèmes immédiats ». Dans cette logique, le plan d'aménagement du parc s'est coordonné avec un plan d'action pour le développement socio-économique du district voisin de Darb el-Ahmar : réhabilitation et modernisation de l'habitat et de nombreux édifices, amélioration de la couverture des services de base (santé, éducation, élimination des déchets), aménagement d'espaces publics, programme de micro crédit, restauration de monuments historiques du quartier. En réadaptant certains bâtiments pour de nouveaux usages au lieu de démolir, l'idée était d'établir une stratégie à long terme : « consolider les structures existantes, encourager les habitants à rester, et montrer les effets progressifs de l'amélioration de l'habitat. Au final, l'image du quartier a complètement changé, pour les habitants et pour les autres ». Enfin, **Francisco Siravo** souligne « l'importance de l'activité dynamique des habitants ». La réhabilitation du patrimoine sur la zone du parc Al-Azhar et des environs a en effet impliqué des ouvriers locaux formés par des équipes professionnelles. « Le chantier de la muraille n'est donc pas seulement un chantier de restauration mais également un vivier d'emploi au niveau local ».

La première partie de cette synthèse des débats de la journée a donc montré comment aujourd'hui, mobiliser le patrimoine dans les projets de développement urbain consistait en une « stratégie d'aménagement viable, socialement responsable et durable » (**Francisco Siravo**). Le patrimoine constitue alors en lui-même une ressource plutôt qu'un élément qui ponctionne sur les ressources pour être protégé.

Néanmoins, il a été évoqué plus haut la nécessité d'impliquer un ensemble large d'acteurs pour que cette stratégie soit constructive. La deuxième partie de cette synthèse approfondira cette dimension en s'intéressant aux conditions de création d'une « culture partagée du patrimoine ».

2. **Penser avant d'agir : comment favoriser une « culture partagée » du patrimoine**

Pour que les projets autour du patrimoine soient porteurs de valeur dans l'agglomération, ceux-ci doivent procéder d'une logique collective. Pour ce faire, il convient de trouver des solutions fédératrices, afin de faire émerger une « culture partagée » de ce qui est reconnu comme patrimoine. Un équilibre est à trouver entre d'une part le regard de la société civile, qui porte la mémoire collective, le patrimoine immatériel, et d'autre part le regard de l'institution publique. C'est cet équilibre qui permettra d'aboutir à des projets d'agglomération qui maintiennent « l'esprit des lieux et des monuments ». « Du patrimoine faisons table ronde ! » (André Micoud, directeur de recherche au CNRS).

Le temps de la mobilisation : le regard du milieu associatif

Prendre en compte les revendications des associations et des habitants, de la société civile en somme, apparaît dans chacune des interventions du débat comme un facteur clé d'un projet intelligent. « C'est grâce à la mobilisation des habitants que le parti a été pris de sauver et préserver l'espace naturel de la Feyssine, contre le projet d'urbanisme Villa Urbana qui devait faire le pendant de la Cité Internationale » interpelle **Frédérique Resche-Rigon**. De même, **José Bérenguer**, président de l'association du Cercle de la soie rayonne, souligne que ce sont les militants associatifs comme **Régis Neyret** et l'association Renaissance Vieux Lyon qui ont œuvré contre la destruction d'une bonne partie du Vieux Lyon et pour son classement au titre de secteur sauvegardé en mai 19864.

Au fil des débats, la force des associations apparaît ainsi nettement. Celles-ci constituent un acteur essentiel notamment pour véhiculer ce que l'on appelle le « patrimoine immatériel », à savoir un faisceau de représentations, de savoir et de savoir-faire. Le patrimoine immatériel se fait donc à partir de la mémoire collective. **Xavier de la Selle** (directeur du Rize, centre mémoires et société de Villeurbanne), la décrit comme un « ensemble de faits sociaux intimement liés aux consciences identitaires d'un groupe vivant sur un territoire, qui renvoie à la fois à des représentations du passé socialement partagées et à des identités présentes ».

Dans le cas de l'usine TASE construite en 1925 à Vaulx-en-Velin, ancienne usine de fabrication industrielle de soie artificielle, **José Bérenguer** précise que « le patrimoine immatériel c'est ici l'histoire des ouvriers immigrés au cours du 20^e siècle (russes, polonais, arméniens, hongrois, italiens, espagnols, maghrébins, portugais), c'est l'histoire des gens qui ont habité dans les cités ouvrières de 800 logements, c'est la mémoire ouvrière, et la vie de tout un quartier ». Il poursuit en rappelant que c'est l'association du cercle de la soie rayonne, regroupant elle-même plusieurs associations, qui a obtenu, contre l'avis du Grand Lyon et contre l'action des promoteurs, le classement de l'usine et la création d'une ZPPAUP protégeant la cité jardin et les cités ouvrières. L'importance de « la place de l'humain, de la citoyenneté » et l'enjeu de « l'appropriation de leur environnement par les habitants » est également souligné par **Bruno Delas** à propos du Quartier Carré de Soie, à cheval sur les communes de Villeurbanne et Vaulx-en-Velin.

André Micoud, citera le terme de « société civile » parmi les mots clés et conclusifs de la journée, preuve de son rôle de premier plan. Favoriser l'existence d'une « culture partagée » du patrimoine passe donc par une écoute des habitants, en les « repositionnant au cœur du quartier » (**Pascale Tridon**). Néanmoins, toute la difficulté pour faire émerger cette culture partagée du patrimoine est celle de « résoudre les conflits et contradictions possibles entre les institutions publiques et les associations, pour parvenir à négocier et transmettre une continuité » (**Xavier de la Selle**).

Le temps de la concertation : le regard des institutions publiques

« Pour qu'il soit porteur pour l'avenir, il faut créer un fonds d'adhérence commun au patrimoine » (Georges Képénékian). Une dynamique de « co-construction » s'engage alors entre interventions militantes et institutionnelles.

Le regard des institutions publiques semble avoir évolué au cours des dernières années. Selon Patrick Clancy, directeur de la mission Territoires et Planification du Grand Lyon, « aujourd'hui, pour faire de la planification, la question de l'ambiance, de ceux qui ont vécu, travaillé sur un territoire se pose de plus en plus. L'enjeu actuel pour l'urbanisme, c'est de poursuivre le développement d'une agglo, d'un quartier, en prenant en compte cette trace immatérielle au-delà des pierres, de parvenir à garder un lien avec les usages, les formes, le fil immatériel du quartier ». Il poursuit en énonçant à ce sujet une règle de planification essentielle : « ce qui est important, c'est que l'on sache toujours où l'on est lorsque l'on revient dans un lieu au fil du temps ».

Pourtant, s'appuyer sur les racines dans le cadre de l'aménagement urbain n'a pas toujours été une démarche partagée. Henri Guitelmacher, Président d'honneur de la fédération des promoteurs constructeurs de France, rappelle ainsi les erreurs des décennies de « l'époque pompidolienne, dans les années 1960 et 1970 », pendant laquelle « on a détruit des monuments (les Halles à Paris, des hôtels particuliers boulevard des belges à Lyon, mais aussi des sites, et des arbres ».

Pour éviter ces erreurs et permettre de respecter « les règles du lieu » dans le cadre d'un projet urbain, tous les intervenants s'accordent pour mettre en avant l'expérience du diagnostic, de la concertation entre élus, scientifiques et techniciens, « pour faire converger les besoins et les attentes » (Bruno Delas). José Bérenguer évoque à ce propos une métaphore : « la politique ne doit pas arriver sur un territoire comme un colonisateur mais comme un archéologue, en cherchant d'abord à raconter son histoire locale ». Jacky Darne rebondit sur ce sujet en ayant conscience de cette « responsabilité à porter ». Il évoque le patrimoine à travers les notions d'actif, ce dont on hérite, et de passif, ce que l'on va laisser.

Pour Henri Guitelmacher, ce processus de concertation entre élus et services techniques fonctionne de mieux en mieux, notamment au sujet du permis de démolir. « Il y a beaucoup moins d'erreurs aujourd'hui ». Néanmoins, la culture du patrimoine ne peut pas être obtenue par les politiques de fait. « Ce n'est pas parce l'on a été élu que l'on acquiert une science que d'autres ont mis des années à connaître », poursuit-il. La concertation est présentée par Henri Guitelmacher comme une démarche fructueuse : « La récompense du courage de travailler ensemble c'est la fierté de tous les gens concernés par le patrimoine, les élus comme les professionnels qui réalisent les études et le suivi des réalisations ». Le cas de la réhabilitation du collège des Bernardins, à Paris, est cité en exemple.

Le cas du patrimoine industriel est assez révélateur par rapport à cette question de respect de l'« esprit des lieux ». Pour Adriaan Linters, secrétaire général de l'association European Federation of Associations of Industrial and Technical Heritage, la conservation du patrimoine industriel doit se faire en plusieurs étapes successives. « La survie des bâtiments est possible seulement si ceux-ci jouent un nouveau rôle et retrouvent un nouvel usage ». La réaffectation des bâtiments industriels représente une alternative positive à la démolition ou à la muséification. Adriaan Linters en présente les avantages : laisser visible les racines matérielles d'une société, enrayer les traumatismes psychologiques dans les zones de forte désindustrialisation, maintenir un équilibre écologique, endiguer le phénomène d'étalement urbain et répondre à des exigences de rentabilité financière. Néanmoins, pour opérer une réaffectation des bâtiments cohérente, « un travail d'ajustement et de remodelage s'avère nécessaire ». C'est précisément cette étape de réajustement qui nécessite en amont une bonne connaissance de la situation sociale du quartier, de la région. « La réaffectation ne nécessite ainsi pas seulement des architectes et des urbanistes mais aussi des psychologues

et sociologues ». Il s'agit de « maintenir une continuité urbaine, de maintenir la mémoire du lieu, avant de le réaffecter ». **Georges Képénékian** cite les cas de la Ruhr et de la Emshar Park comme exemples phares de la réaffectation réussie du patrimoine industriel. « La question de comment garder dans un nouveau bâti la mémoire de l'activité qui a précédé est ici devenue un véritable enjeu ».

Par ailleurs, la création et le fonctionnement du RIZE, nouveau centre de mémoires et de société à Villeurbanne, traduit également l'équilibre à trouver entre les regards politique et sociétal sur le patrimoine. « Il s'agit d'un projet politique de Villeurbanne, qui apporte une réponse institutionnelle à un problème de société. Le travail est ici mené dans une démarche empirique, en croisant les approches artistiques, historiques et scientifiques, en faisant collaborer tout autant les archives, la bibliothèque, les médiateurs et les créateurs ». explique **Xavier de la Selle**.

Une conclusion en trois perspectives

Le regard de la Communauté urbaine de Lyon

Les enseignements tirés du débat rejoignent tous l'idée que la construction de valeur dans l'agglomération à partir du patrimoine relève d'une logique transgénérationnelle et de développement durable. « Le Grand Lyon constitue une communauté de moyens de projets, mais surtout de destin commun », affirme **Jean-Yves Latournerie**, Directeur Général du Grand Lyon. En faisant du patrimoine une composante active de l'urbanité, tout en préservant l'esprit des lieux, il s'agit de « permettre aux générations suivantes de se situer dans le temps, dans un lignage, de construire une généalogie à partir des lieux » (**Philippe Dujardin**).

Jean-Yves Latournerie, souligne ainsi que « la constitution de la culture collective du patrimoine passe par les nouvelles compétences confiées au Grand Lyon sur les grands événements » ou sur le tourisme. Ceci étant, la cause patrimoniale est également présente au Grand Lyon d'une part à travers la démarche d'« acculturation à la notion du patrimoine engagée par l'ensemble de ses services ». D'autre part, « dans tout projet d'aménagement et de développement du territoire, on se pose les questions d'une préservation intelligente du patrimoine ». **Jean-Yves Latournerie** évoque le tryptique sur lequel repose la construction d'une ville qui dure dans le temps, qui vit, qui rayonne et qui attire : « il faut imaginer la capacité à sauvegarder le patrimoine existant, à le faire vivre, et à le renouveler ». Il s'agit donc de « fabriquer la ville en créant du patrimoine à partir du patrimoine ». Cette vision des choses rejoint la volonté de l'agglomération de donner en lecture le patrimoine culturel de la ville non seulement à ses habitants, mais aussi à ses visiteurs et touristes. **Jean-Yves Latournerie** conclura la journée par ce principe « Les grands projets de patrimoine doivent être l'affaire du maître d'œuvre, du maître d'ouvrage, et du maître d'usage, à savoir les habitants notamment ».

Le regard scientifique

André Micoud et **Philippe Dujardin** clôturent la séance avec une série de huit mots clés. Ces termes et expressions permettent de revenir sur les acteurs liés au patrimoine : la « société civile », le ou les « collectifs » (le rassemblement de deux métropoles par exemple). D'autres termes éclaircissent les associations d'idées entre patrimoine et « valeur », patrimoine et « sensibilité/attachement », ou encore entre patrimoine et « propriété » : « Nous n'avons jamais été et ne serons jamais propriétaires du patrimoine ; nous sommes titulaires du patrimoine ». Il faut donc se demander avant d'agir : de qui ce patrimoine est-il le patrimoine ? ». Le terme de « noblesse » est également cité pour caractériser le processus de patrimonialisation : « Un paradoxe existe puisque des sociétés dites sécularisées et laïcisées travaillent à la sacralisation d'éléments qu'elles patrimonialisent, commémorent, muséifient ». Enfin, le dernier terme décrit une attitude, celle de « rebondir » : « La patrimonialisation nécessite une reprise et une réinterprétation permanente des "œuvres" considérées ».

Le regard politique

Faire partager une culture du patrimoine, à la fois par les habitants mais aussi par les urbanistes et les politiques, s'inscrit dès lors dans une perspective de long terme, celle d'engager un « récit d'agglomération ». « La question du patrimoine doit être pensée pour pouvoir dire ensuite au monde : voilà ce que Lyon a fait, fait, et pourquoi elle le fait aujourd'hui. C'est une manière d'être fidèle à son passé et de construire l'avenir » (**Jacky Darne**). En cultivant « l'esprit des lieux », il peut se créer une sorte de « rituel d'agglomération, de conscience collective, de vie partagée, de vivre ensemble » poursuit **Nadine Gelas**, « qui s'incarne à travers les grands événements d'agglomération qui sont entre autres les Journées Européennes du Patrimoine, la Biennale de la Danse, le festival Lumière... ». Le « rapport au vivant, au quotidien », est mis en avant également par **Georges Képénékian**, qui défend l'importance de transmettre « des manières d'être, un ensemble de choses impalpables ». Enfin, **Jacky Darne** rappelle la nécessité d'adopter une vision territoriale d'agglomération globale et non pas autocentrée sur Lyon : « Il faut faire attention au risque de ne pas faire primer l'intérêt local par rapport à l'intérêt d'agglomération ».

Grand Lyon Prospective - www.millenaire3.com



**Rendez-vous sur www.40ans.grandlyon.com
pour suivre le feuilleton des 40 ans du Grand Lyon**

**LE PATRIMOINE AUTREMENT DIT.
Construire de la valeur dans l'agglomération.**